

Sécurisation des processus de prise en charge Analyse systémique des pratiques a posteriori Sensibilisation à la remontée d'événements

Développer la culture sécurité : CREX ou RMM, et l'analyse systémique (ORION ou ALARME) Programme de formation 2 jours

Notre parcours de formation **Sécurisation des processus de prise en charge** s'inscrit dans l'orientation pluriannuelle prioritaire de DPC (arrêté du 31 juillet 2019 – orientation n°7) : maîtrise des risques associés aux actes et aux parcours de soins (fiche de cadrage n° 07) et signalement et gestion des événements sanitaires indésirables (fiche de cadrage n°8).

Ce parcours s'inscrit dans la démarche de certification HAS « Certification pour la Qualité des soins » (25 novembre 2020)

Cette phase est destinée à favoriser la déclaration des événements associés aux soins EIGS et EIAS, à les analyser et à mettre en place des actions d'améliorations.

Objectifs:

- Sensibiliser à la remontée d'événements ;
- Organiser et mettre en place des groupes d'analyse systémique de pratiques a posteriori ;
- Proposer et mettre en place des barrières de sécurité pour réduire le nombre d'événements graves ou tout au moins en réduire les conséquences pour le patient ou pour le personnel.
- Sensibiliser les participants à l'intérêt de la prise en compte du facteur humain comme facteur contributif ou influent lors d'un écart constaté : les domaines fondamentaux et les bonnes pratiques de sécurité associées.

1

N° SIRET: 498 906 106 00022 Code APE: 7022 Z - N° de déclaration d'activité de formation: 11 78 80570 78 Immatriculation RC: 2007 B 02638 (VERSAILLES) 04/07/2007 AFM42: c/o Cabinet Martin 25-27 Boulevard de la Paix BP 60044 78100 Saint Germain en Laye Adresse postale: AFM42 C/O Patricia Fontaine 33 rue du Plessis 77340 Pontault-Combault



Déroulé pédagogique - Programme

- **1 Tour de table -** relevé d'interrogations et des attentes (adaptation possible de la formation en fonction des attentes exprimées) présentation des objectifs de la formation.
- 2 Regard sur les démarches sécurité (transport aérien, activités à risques...)
- 3 Notion de périmètre
 - Ce que l'on ne veut pas voir arriver (Never Events)
 - Domaines possibles du retour d'expérience

4 - Notions sur l'événement

Typologie - Charte (protéger le déclarant)

5 - Le CREX/RMM tel qu'il a été imaginé par AFM42 :

- Principe de fonctionnement
- Collecte d'événements rôle du référent exploitation de la base de données
- Ecoute des événements du mois la transparence
- Choix de l'événement porteur d'enseignement pour le système (criticité)
- Ecoute de l'analyse choix des actions correctives
- Suivi des actions correctives
- Communication

6 - Facteurs clés de succès CREX/RMM

7 - Indicateurs d'efficacité d'un CREX/RMM et des actions correctives

8 - Analyse systémique ORION (ou ALARM)

- formation initiale
- « table ronde » : événement & signalements, règles et mise en œuvre, priorisation

9 - Les facteurs clés de succès d'une analyse systémique

10 - Ateliers/Simulation

- Atelier d'analyse systémique ORION (ou ALARM) en groupes réduits conduite par le formateur à partir de cas proposés par les participants
- Atelier d'analyse systémique ORION (ou ALARM) en groupes réduits autonomes à partir de cas proposés par les participants
- Atelier CREX RMM à partir d'un des événements analysé par un groupe
- Atelier CREX RMM à partir de l'événement analysé par un autre groupe

11 - Notions de facteurs humains et Bonnes Pratiques de Sécurité

12 - Plans d'actions à l'issue de la formation - Bilan



Durée:

- 14h soit 2 jours en présentiel

Personnel concerné :

Nécessairement pluri professionnel, il s'agit de tout personnel d'une unité de soins contribuant à la prise en charge des patients.

Méthode pédagogique

Cette phase est construite à partir d'un enchaînement de séquences qui ont toutes un format identique, à savoir :

- une présentation succincte du contexte, des objectifs à atteindre et du moyen retenu
- des ateliers de travail en sous-groupe où les professionnels travaillent sur un processus qu'ils auront préalablement choisi;
- une synthèse sous forme d'échanges collectifs (avec l'ensemble du groupe) pour partager les difficultés rencontrées, les questionnements, les craintes, les points de vigilance, ...
- une formalisation du plan d'action retenu par chaque sous-groupe et une conclusion faites par le formateur pour faciliter la prise de recul des professionnels.

Cette mise en pratique accompagnée par le formateur (ou les formateurs dans le cadre d'une action de formation avec plus de 13 participants) permet de répondre aux interrogations relatives à l'efficacité de la démarche, ainsi les professionnels de santé sont directement opérationnels à l'issue de la formation.

Nos formateurs disposent d'une base de données d'exemples authentiques (issus de nos nombreuses collaborations avec différents établissements de santé) qui permettent d'interroger les participants sur d'autres aspects que ceux mis en évidence par les exemples qu'ils ont choisis de traiter.

Outils et moyens d'évaluation

Pour chaque phase de notre parcours *Sécurisation des processus de prise en charge*, nous prévoyons 3 évaluations sur la base de QCM :



- en amont de la formation, un questionnaire est présenté aux participants sur le livret de formation pour évaluer les pratiques et les méthodes en cours dans l'établissement dans le domaine du retour d'expérience et de l'analyse des événements
- à l'issue de la formation une évaluation permet de mesurer les acquis
- 3 mois ou plus après la formation, chaque participant actualise les réponses apportées au questionnaire en amont ; l'objet est d'observer une évolution au travers d'une nouvelle évaluation des pratiques, d'effectuer un bilan des acquis et de la mise en œuvre des plans d'action.

Cette formation fait l'objet d'un échange préalable avec le responsable de la formation dans l'établissement de santé - GDR, RAQ, chefs de projets – pour personnaliser celles-ci et ainsi répondre aux attentes de chaque professionnel de santé.